

Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

Session plénière du 20 décembre 2018

Discours d'ouverture

Intervention d'Henri Etcheto

Conseiller départemental de Bayonne

Président du groupe de la gauche départementale

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Les sessions se suivent et se ressemblent. Ou pas...

Alors que notre pays est traversé par des mouvements de fond sans précédents, rien ne semble devoir bousculer le rythme paisible de notre collectivité. Au milieu de cette ébullition, nous continuons à égrener des jours semblables, au gré de l'expédition de nos affaires courantes.

Alors que la légitimité des élites est mise en cause et qu'une défiance sans précédent se manifeste à l'encontre de tout ce qui constitue les cadres de notre société – à commencer par nous-mêmes, les élus, nationaux ou locaux, mais aussi les institutions, les journalistes, les organisations syndicales – nous devrions continuer comme avant, à attendre que passe l'orage, en nous disant que le calme vient toujours après la tempête.

Alors que des pans entiers de la société expriment un mal-être, un sentiment de déclassement, et, en fin de compte, une crise de la représentation démocratique, il faudrait se contenter de distribuer quelques miettes, sonnantes et trébuchantes, à la plèbe en colère afin d'espérer éteindre l'incendie et de pouvoir continuer comme si de rien n'était.

Alors que les élites au pouvoir poursuivent dans leur mépris social, à dresser les uns contre les autres, à vouloir culpabiliser ceux qui n'ont pas de travail, ceux qui ont besoin de leur voiture pour aller travailler, ceux qui ne portent pas de costume, bref, tout ce qui ne ressemble pas à une CSP + métropolitaine, nous devrions accepter cette politique arrogante et injuste qui se plait à distribuer moultes cadeaux à une infime partie de la population, celle qui en a pourtant le moins besoin.

Nous devrions accepter les suppressions de l'ISF et autres exit tax, ou l'instauration de la « flat tax », générant un manque à gagner équivalent, tenez-vous bien, au montant total du RSA, versé par l'ensemble des départements français pour le compte de l'État !

Telle n'est évidemment pas notre vision des choses.

Nous pensons au contraire qu'au lieu de favoriser les plus aisés, les politiques publiques doivent retrouver le chemin de l'équité, de la justice et de la cohésion sociale. Derrière les multiples motifs de mécontentement populaires qui s'expriment spontanément depuis plusieurs semaines, c'est ce thème général qui monte. C'est ici rappeler ce qui est pourtant une évidence : les politiques publiques doivent servir l'intérêt de la population.

À notre échelon politique de compétence, nous n'avons d'ailleurs pas cessé de le dire et de le répéter : les collectivités locales et plus particulièrement les départements ont un rôle particulier à tenir dans la situation qui est celle de notre pays.

Or, nous constatons avec regret que les orientations budgétaires que vous nous présentez aujourd'hui ne vont pas dans ce sens, tant s'en faut.

Nous avons des compétences particulières en matière de solidarité. Des compétences légales, mais aussi des compétences humaines, techniques, et bien sûr des capacités budgétaires.

Nous avons aussi, et vous l'avez vanté durant de nombreuses années sur bien d'autres sujets, Monsieur le Président, une capacité à faire du « sur mesure ». Pour agir en fonction des spécificités de chacun de nos territoires. Pour être à même d'apporter à nos concitoyens un service et un accompagnement adaptés aux besoins de chacun.

Nous avons le niveau pertinent pour cela, car nous ne sommes pas « trop grands » comme ces méga-régions, fabriquées telles des superstructures malheureusement devenues hors-sol. Nous sommes par contre suffisamment dimensionnés pour avoir la force de frappe nécessaire à la mise en œuvre de nos politiques.

Nous avons donc la capacité. En avons-nous l'ambition ?

Avons-nous l'ambition, alors que les territoires ruraux et péri-urbains sont bien souvent en situation de décrochage ou de relégation, de lancer un grand plan digne de ce nom pour la revitalisation de nos territoires ? Au-delà des slogans, des effets d'annonce, ou des postures les problématiques de montagne sont-elles traitées à leur juste valeur, ? Avez-vous le sentiment de faire du sur-mesure en saupoudrant, comme vous le faites, les aides aux communes ?

Avons-nous l'ambition d'agir sur les difficultés de mobilité de nos concitoyens, ou allez-vous nous répondre que ça n'est pas de notre compétence ? Au nom de quoi, lorsque nous évoquons le vélo, ne pourrions-nous parler que de cyclotourisme et de Tour de France, et pas des déplacements du quotidien ?

Il en va de même pour ce qui concerne les solidarités humaines. Autre urgence de notre point de vue. Autre priorité absolue qui devrait commander, à situation exceptionnelle, des mesures exceptionnelles.

Ces mesures, elles ne peuvent pas consister seulement à se nourrir de simples slogans pour dire que nous serions « plus proches et plus solidaires ».

Nos concitoyens ne sont plus dupes des discours en trompe-l'oeil. On ne peut pas continuer à ergoter sur « le budget des solidarités qui serait en hausse », alors que nous savons tous que la seule chose qui est en hausse, c'est le nombre de bénéficiaires des allocations... Évidemment que les dépenses sociales augmentent, puisque le nombre de nos concitoyens en difficulté augmente ! Il ne manquerait plus que vous leur coupiez les allocations !

Ce qui n'augmente pas, ce sont nos actions propres, en matière d'accompagnement et de suivi !

Le Département ne doit pas être seulement là, comme on peut le lire sur vos supports de communication, pour « gérer le RSA ». Ce que nous demandons, c'est une véritable plus-value dans notre action. Nous ne pouvons pas être qu'un tiroir-caisse, un guichet qui verse pour le compte de l'Etat. Car si tel est le cas, à quoi servons-nous ? Où est notre « sur-mesure » ?

Tout cela est également valable sur la question de la dépendance, de l'accompagnement et du soutien que nous devons à nos aînés. Nous interviendrons tout à l'heure dans le débat sur ces questions.

Mais il ne faudra pas nous dire, sur la question des EHPAD par exemple, que « ça n'est pas nous ». Que ce serait la faute de l'Etat, de l'ARS, des gestionnaires d'établissements ou que sais-je !

Dans le domaine de l'éducation, on se pince sans doute en entendant la majorité dire que le Département devrait pallier le désengagement de l'État... mais uniquement en faveur des institutions d'enseignement privé ! Comme si la suppression générale de postes éducatifs ne concernait pas d'abord et même en premier lieu l'école publique, et à travers elle, les populations les plus fragiles, celles qui sont déjà le plus exposées aux difficultés sociales et au creusement des inégalités. Ici, dans les Pyrénées Atlantiques, c'est un drôle de mouvement de ciseaux que vous avez entrepris : on cherche à réduire sur tous les budgets le financement des collèges publics (notre compétence obligatoire), alors que l'on ouvre les robinets sur l'enseignement privé qui n'est pas toujours à plaindre.

De la même façon, s'il y a carence de l'État, pourquoi n'allons-nous pas la pallier sur les politiques de prévention ou de cohésion urbaine, ou encore dans les EHPAD ? Dans les EHPAD, nous étions en mesure de le faire au moment de la mise en place de la convergence du forfait dépendance. Vous avez choisi le nivellement par le bas et les mesures transitoires de colmatage.

En parlant de colmatage. Vous nous permettrez d'ailleurs d'en profiter pour faire une proposition. Le Président de la République vient de demander aux entreprises de verser une prime exceptionnelle à leurs salariés, prenant le risque au passage de créer une nouvelle inégalité entre les employés de celles qui le pourront et de celles qui ne le pourront pas. Au vu de leurs difficultés, il y a fort à penser que la plupart des EHPAD relèveront de cette seconde catégorie, alors que leurs personnels travaillent pourtant avec dévouement dans des conditions de plus en plus difficiles, au chevet de nos aînés les plus dépendants. C'est pourquoi nous vous proposons que le Département octroie une aide exceptionnelle à l'ensemble de ces établissements de notre territoire afin que ceux-ci la redistribuent sous forme de prime de fin d'année, conformément au souhait du Président de la République, et conformément à notre mission de solidarité à l'égard de nos aînés.

Vos choix politiques, Monsieur le Président, transparaissent fort bien dans vos orientations budgétaires.

Nous nous exprimerons cet après-midi sur les grands équilibres financiers, sur vos orientations et sur leur sincérité.

Mais d'ores et déjà, deux observations :

D'abord, vous consacrez des pages à nous expliquer comment vous gérez les contraintes liées à la contractualisation avec l'Etat. Comme si l'enjeu principal des OB n'était plus de tracer une perspective financière, de définir des priorités politiques, mais d'expliquer les contraintes exogènes, voire à justifier la politique gouvernementale. Des Contraintes que vous vous êtes vous-même créées en vous engageant dans cette contractualisation léonine !

Ensuite, quand bien même vous vous plaisez à faire passer vos choix pour des contraintes, chacun notera qu'il est en réalité question de priorités politiques : le niveau des dépenses de fonctionnement est très supérieur à celui des départements comparables (885€ par habitant contre 853€ dans les départements de même strate). Il n'en va en revanche pas ainsi des dépenses d'aide sociale (égales à la strate) ni des dépenses de personnel (sensiblement inférieures à la moyenne).

Les dépenses de personnel, parlons-en justement. La considération à l'égard de nos agents. Ceux qui sont en charge de rendre le service à la population, et qui ne demandent qu'à assurer un service public de qualité. Nous savons tous ici le niveau de crispation et de tensions croissantes qui agite notre maison.

La réorganisation promise et mise en œuvre depuis bientôt trois ans, dans un dialogue social pour le moins insuffisant, s'est transformée en désorganisation générale, entraînant une cohorte de souffrances, de dysfonctionnements et d'affaiblissement du service aux usagers. À tel point que vous avez dû, en urgence, procéder à 70 ouvertures de poste, tout en fermant l'accès à la mobilité interne pourtant essentielle à la bonne marche de la collectivité et à la qualité du service rendu ! Nous pensons pour notre part qu'il ne peut pas y avoir de service public satisfaisant sans l'adhésion de ceux qui sont en charge de le rendre auprès des usagers. Nous vous demandons par conséquent de renouer les fils de ce dialogue afin de restaurer la confiance et de recréer les conditions d'un service public efficace.

Monsieur le Président, mes chers collègues, le mouvement social spontané et sincère qui parcourt le pays tout entier depuis plusieurs semaines, est évidemment une puissante interpellation. Une interpellation de tous les élus dans leur capacité à répondre aux attentes et aux besoins réels exprimés par nos concitoyens. Sans doute avons-nous été jusqu'ici collectivement défailants dans la prise en compte des réalités sociales du pays. Nous devons tous le mesurer avec lucidité et humilité. Il est maintenant de notre devoir d'en tirer leçon et de replacer au cœur de notre action publique, l'équité et la cohésion sociale que la population exige légitimement.

Je vous remercie.

Henri Etcheto